

PCM 1

Manager avec la Process Communication

1) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Acquérir les notions de base du modèle PCM
- ✓ Savoir utiliser les notions du modèle PCM
- ✓ Apprendre à se connaître
- ✓ Apprendre à se connecter aux autres
- ✓ Savoir activer la motivation
- ✓ Savoir prévenir et gérer un conflit

2) COMPETENCES VISEES

- Maîtriser les bases de la PCM
- Diminuer les obstacles à la communication
- Utiliser les bases de la PCM
- Les jeux psychologiques dans la relation
- Gérer les conflits

3) PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse aux personnes qui communiquent dans le cadre de leurs fonctions et qui sont amenés à rencontrer et gérer des situations difficiles dans leur quotidien.

4) PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire à l'entrée en formation.

5) CONTENU ET PROGRAMME

1^{ère} partie : Les perceptions

Comprendre les 6 façons de percevoir l'environnement

Apprendre à utiliser les Perceptions pour s'adapter au cadre de référence de son interlocuteur

Connaître son degré de facilité à comprendre les messages en fonction de la Perception dominante

2^{ème} partie : Les 6 Types de personnalité

Découvrir les caractéristiques de chaque Type de Personnalité
Disposer des premiers éléments d'identification des Types
Élaborer son autodiagnostic et celui de ses collaborateurs

3^{ème} partie : Personnalité et structure

Mettre en lumière la complexité et l'individualité de chacun
Comprendre la synergie des Types de Personnalité en nous

4^{ème} partie : Les Styles d'interactions

Repérer les 4 Styles d'Interaction
Valider son niveau de confort dans l'utilisation de chaque Style
Pratiquer le Style Individualisé pour manager

5^{ème} partie : Les Parties de personnalités

Découvrir les 5 Parties de Personnalité PCM
Apprendre à observer les Parties de Personnalité chez les autres
Savoir activer les 5 Parties de Personnalité pour mieux communiquer

6^{ème} partie : Les Canaux de Communication

Découvrir les 5 Canaux de Communication PCM
Identifier les Canaux de Communication proposés par nos interlocuteurs
Utiliser les Canaux pour se connecter à la Base de nos interlocuteurs

7^{ème} partie : Les Environnements préférés

Découvrir la matrice PCM d'identification des Environnements Préférés
Identifier les 4 Environnements Préférés en utilisant la matrice.
Déterminer l'environnement qui convient le mieux à un individu.

8^{ème} partie : Les Besoins Psychologiques

Découvrir les 8 Besoins Psychologiques
Identifier les manifestations positives et négatives des Besoins Psychologiques
Répondre aux Besoins Psychologiques de ses collaborateurs

9^{ème} partie : Besoins Psychologiques et Phase

Connaître la dynamique des Besoins Psychologiques pour chaque Phase.
Identifier manifestations et différences entre Besoins de Phase ou hors Phase.
Comprendre comment prendre "soin" de soi en fonction de sa Phase

6) MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Méthode pédagogique basée sur des méthodes participatives, explicatives et interrogatives et alternant apports théoriques et échanges d'expériences.
- Les apports théoriques et méthodologiques sont illustrés par des exercices et mises en situation.
- Mises en situation sur des cas proposés par les participants, analyse de situation pour permettre l'appropriation des notions et des méthodes.
- La formation sera réalisée en présentiel sur le site du client ou dans la salle de formation prévue à cet effet.
- La mise en pratique après chaque apprentissage théorique.

7) MATERIEL PEDAGOGIQUE

L'organisme de formation met à disposition, pour le but de la formation en présentiel :

- Une salle dédiée permettant la vidéo projection
- Vidéo projecteur
- Ordinateur pour le formateur
- Support PPT formateur
- Support individuel de formation
- Support papier pour la prise de note

Le stagiaire devra s'équiper, s'il le souhaite, du matériel informatique nécessaire à sa prise de note et à ses travaux pratiques.

8) MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES CONSEQUENCES

- Questionnaire de début de formation avant le début de formation.
- Au début et en fin de chaque module un contrôle des connaissances permettra de vérifier que les principes et les méthodes enseignés sont bien acquis.
- Évaluation tout au long de la formation par des cas pratiques, mise en situation... un questionnaire de fin de formation sera fourni pour évaluer la progression des stagiaires.
- À l'issue de la formation il sera remis à chaque personne formée une attestation de formation

9) SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L.6313-7 du Code du travail, il ne sera pas délivré de certification ou de diplôme à l'issue de la présente formation.

Néanmoins, la présente formation peut faire l'objet d'une attestation dont le titulaire peut se prévaloir.

10) ACCESSIBILITE

Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire : L'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé

Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés.

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation en matière d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap. Cette écoute nous permet, le cas échéant, une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés.

En cas de besoin, une liste des partenaires référents handicap du département est consultable et mise à jour régulièrement.

11) MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.